

GRÈVE SANITAIRE

JEUDI 13 JANVIER 2022

POUR MAINTENIR LES ÉTABLISSEMENTS OUVERTS,
IL EST URGENT DE SÉCURISER TOUS LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES !

Collèges et Lycées au bord de la rupture

- Vies scolaires submergées par la gestion des absences et des cas contacts
- Professeurs non remplacés
- Nombreux élèves absents
- Demi-pension non sécurisée
- Capteurs de CO2 non généralisés
- Des salles mal aérées
- Pas de masques FFP2 protecteurs
- Des masques chirurgicaux pas avant fin janvier

Le risque qu'il y ait une personne positive dans une classe de 30 élèves + 1 prof est de

95 %

Taux d'incidence moyen en Ile-de-France pour les 10-19 ans au 05/01 (source ARS et @Gforestier) + module covirisque sur covidtracker.fr

Bac en mars : mission impossible !

- Programme déjà difficile à tenir
- Délai intenable d'ici mi-mars avec les absences d'élèves : comment préparer sérieusement et solidement les élèves dans un cadre aussi incertain ?
- Le SNES-FSU exige le report des épreuves en juin

Pour faire face à la 5^e vague, nous exigeons :

- Du matériel de protection adapté pour tous les personnels et les élèves : *masques ffp2, masques chirurgicaux, capteurs de CO2, purificateurs d'air à filtre hepa, autotests...*
- Le report de toutes les épreuves de bac en Juin
- Le renforcement des vies scolaires
- La programmation immédiate d'un collectif budgétaire pour obtenir les moyens humains nécessaires :
 - Gel des suppressions d'emplois
 - Création de postes pour répondre aux besoins et assurer le remplacement des collègues (enseignement, vie scolaire, AESH...)
 - Recours aux listes complémentaires...

STOP
MÉPRIS !

Trop, c'est trop ! Il est temps de faire entendre au ministère que nos collèges et nos lycées ne peuvent fonctionner ainsi, entre protocole fantôme et mépris. Face à l'incurie du ministre J.M. Blanquer, le SNES-FSU appelle à la grève !

JEUDI 13 JANVIER 2022 : GREVE SANITAIRE INTERSYNDICALE

À L'APPEL DE : FSU (SNES, SNUIPP, SNUEP), FO, CGT, SNALC, SNE, SUD SOLIDAIRE, UNSA avec le soutien de la FCPE, du MNL, la VL, de la FIDI

TAUX D'INCIDENCE
PAR TRANCHES D'ÂGE
Source : @gforestier

1153	1204	1291	↗ 90+ (+7.2%)
985	1013	1020	↗ 80-89 (+0.7%)
1219	1231	1229	↘ 70-79 (-0.2%)
1746	1758	1727	↘ 60-69 (-1.8%)
2764	2805	2811	↗ 50-59 (+0.2%)
3640	3739	3802	↗ 40-49 (+1.7%)
4421	4546	4584	↗ 30-39 (+0.8%)
5382	5670	5813	↗ 20-29 (+2.5%)
4001	4393	4768	↗ 10-19 (+8.5%)
1687	1890	2167	↗ 0-9 (+14.7%)
3214	3369	3484	↗ Tous âges (+3.4%)

28-12 29-12 30-12
03-01 04-01 05-01

La santé et la sécurité au travail sont de la responsabilité de l'employeur, y compris dans la Fonction publique !

« Dans les administrations et établissements [...], les locaux doivent être aménagés, les équipements doivent être installés et tenus de manière à garantir la sécurité des agents et, le cas échéant, des usagers. Les locaux doivent être tenus dans un état constant de propreté et présenter les conditions d'hygiène et de salubrité nécessaires à la santé des personnes. »

Décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, Article 2

« Les chefs de service sont chargés, dans la limite de leurs attributions et dans le cadre des délégations qui leur sont consenties, de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité. »

Décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, Article 3



En grève et dans l'action jeudi 13 janvier : face à la crise sanitaire, respecter les personnels, donner à l'École les moyens de fonctionner

Depuis la rentrée de janvier, l'épuisement et l'exaspération de toute la communauté éducative atteignent un niveau inédit. La responsabilité du ministre et du gouvernement dans cette situation chaotique est totale du fait de changements de pied incessants, de protocoles intenable et d'absence de moyens donnés pour assurer le fonctionnement de l'Éducation. Malgré une amplification jamais vue de l'épidémie, l'École ne bénéficie pas de l'organisation protectrice qui serait nécessaire pour assurer la sécurité des élèves, des personnels et de leurs familles. Les retours au compte-gouttes des élèves générant des aménagements pédagogiques rendent difficiles les conditions d'apprentissage. Pénurie des remplacements, gestion des tests et des absences des élèves dégradent fortement les conditions de travail.

Pourtant les écoles, collèges et lycées doivent avoir les moyens de fonctionner en toute sécurité. Sur le terrain, les collègues se mobilisent d'ores et déjà pour demander que l'École soit respectée et ont décidé de poursuivre la semaine prochaine dans de nombreux endroits. Les fédérations de l'Éducation nationale FSU, UNSA, FO, CGT Educ'action, SNALC, SNE, SUD Education, la fédération de parents d'élèves FCPE, les organisations lycéennes MNL, La Voix Lycéenne, la FIDL, appellent l'ensemble des personnels à se mettre en grève et l'ensemble de la communauté éducative à se mobiliser jeudi 13 janvier pour faire entendre leur colère et obtenir une politique cohérente de protection et de prévention à la hauteur des enjeux sanitaires, scolaires et sociaux.

Cela passe par une autre gestion de l'épidémie à l'École avec les moyens et les protections pour faire face à la crise en élaborant un protocole viable et qui ne mette pas en difficulté les personnels sur la gestion des cas positifs, des cas contacts et des campagnes de tests préventifs, en dotant d'équipements de protection les personnels, les écoles et les établissements et en attribuant les moyens humains nécessaires notamment par la création de postes via les listes complémentaires tout en programmant dès maintenant un collectif budgétaire.